



La réforme des rythmes scolaires

Compte rendu de la réunion du mardi 15 octobre 2013

- Liste des personnes présentes à la réunion :
 - Jean-Luc ENGELMANN, maire de Locronan
 - Renée RIBEYRE, Adjointe au maire aux Affaires Sociales et Scolaires
 - Marguerite NICOLAS, Adjointe au maire
 - Jacqueline MOULLEC, Conseillère municipale
 - Christelle CARIOU, Secrétaire Générale
 - Cécile JACQUE, Directrice de l'ALSH
 - Stéphanie STRULLU, Directrice Adjointe de l'ALSH et responsable périscolaire
 - Gaëlle DUPUIS, Agent municipal (périscolaire, cantine et entretien)
 - Cathy LEFOL, Agent municipal (Aide maternelle, périscolaire et entretien)
 - Jacqueline LE GALL, Agent municipal (Animatrice, périscolaire, cantine et entretien)
 - Madame ROBERT, Représentante de la CAF
 - Karine LE GOFF, Parent d'élèves
 - Céline LE GUILLOU, Parent d'élèves
 - Sandrine MARTIN, Parent d'élèves
 - Maud RISSELIN, Parent d'élèves
 - Florence TOUJAS, Parent d'élèves
 - Franck BENARS, Parent d'élèves
 - Cindy SOURON, directrice de l'école Yves Tanguy et enseignante de cycle II
 - Anne CORBIN, enseignante de cycle I
 - Yannick ROGEL, enseignant de cycle III

Le maire commence la réunion par faire un bref rappel de la réforme des rythmes scolaires.

Il rappelle que l'objectif premier de cette réforme est diminuer l'échec scolaire en modifiant le temps d'apprentissage de l'enfant.

Ces nouveaux Temps d'Activités Périscolaires ne sont donc pas une fin en soit. La priorité doit rester le temps d'enseignement.

Cette première réunion est l'occasion de connaître les avis de chacun sur la mise en place de cette réforme et de débattre des différents choix possibles. Rien n'est encore arrêté.

Le maire indique que la date limite de réponse à l'inspection académique à été repoussée d'un mois (jusqu'au 22 novembre) ; ce qui laisse au groupe de travail un délai de réflexion supplémentaire.

S'en suit la diffusion du diaporama puis des débats.

Exemples d'organisation...

1h30, 2 fois par semaine, fin d'après midi

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h45	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00
11h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Déjeuner	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30	Enseignement	Enseignement 1h30	Accueil	Enseignement	Enseignement 1h30
15h00	3h00	TAP 1h30	de	3h00	TAP 1h30
16h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
19h00					

Avantages

Possibilités de mise en place d'activités plus longues

Inconvénients

Pas de respect du rythme de l'enfant

Plus de relation Parents/Enseignants le soir

2 journées longues = est-ce le bon rythme ?

Les MS et PS n'ont classes que le matin : Sieste + TAP

Exemples d'organisation...

1h30, 2 fois par semaine, début d'après midi

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30					
8h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
11h45	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00
13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Déjeuner	Pause méridienne	Pause méridienne
15h00	Enseignement 3h00	TAP 1h30	Accueil de	Enseignement 3h00	TAP 1h30
16h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
19h00					

Avantages

Possibilités de mise en place d'activités plus longues

Inconvénients

2 journées longues = est-ce le bon rythme ?

Pas de respect du rythme de l'enfant

Exemples d'organisation...

1h00/jour en début d'après midi + APC 1h

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h45	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00
11h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Déjeuner	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15	TAP 1h00	TAP 1h00	Accueil	TAP 1h00	APC 1h00
14h15	Enseignement 2h15	Enseignement 2h15	de	Enseignement 2h15	Enseignement 2h15
16h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
19h00					

Avantages

Respect du rythme de l'enfant, rythme régulier

APC pour tous les enfants : aide ou projet de classe

Concentre les activités sur l'élémentaire

Temps d'échange entre les enseignants lors des TAP

Inconvénients

Problème de locaux ?

Prise en charge des élèves ne participant pas aux APC

Exemples d'organisation...

1h00/jour en fin d'après midi + APC 1h

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30					
8h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
11h45	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00	Enseignement 3h00
13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Déjeuner	Pause méridienne	Pause méridienne
15h45	Enseignement 2h15	Enseignement 2h15	Accueil	Enseignement 2h15	Enseignement 2h15
16h45	TAP 1h00	TAP 1h00	de	TAP 1h00	APC 1h00
19h00	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	loisirs	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

Avantages

- Rythme régulier
- Possibilité de journée plus courte
- Temps de préparation des activités pendant la récréation

Inconvénients

- Pas ou peu d'enseignement pour les PS et MS l'après midi
- Pas de relation parents/enseignants le soir

Les questions et précisions issues du débats :

- Comment positionner les APC si TAP 2 fois 1h30 par semaine ? L'inspecteur n'est pas favorable à ce que les APC se fassent en fin de matinée avant la pause déjeuner. Il préconise dans ce cas là que les APC se fassent en même temps que les TAP...
- Où positionner les récrés ? Les parents souhaitent que les récrés soient positionnées dans les exemples d'emplois du temps.
- Si TAP en début d'après midi, les élèves de GS ne faisant pas la sieste participeraient au TAP.
- En cas de sortie scolaire à la journée, peut-on annuler les TAP ?

Les enseignants :

- Jugent que les enfants sont moins concentrés en fin d'après midi et au contraire plus concentrés en début d'après midi.
- Estiment que les enfants seront trop énervés pour reprendre l'enseignement après les TAP
- Ne souhaitent pas que les TAP se fassent dans les salles de classes en début d'après midi
- Veulent disposer librement de leurs salles pour la préparation des cours, les corrections...
- Souhaitent avoir au moins une journée longue pour pouvoir faire des activités à l'extérieur de l'école
- Ne veulent pas que les maternelles (du moins ceux qui font la sieste) soient « privés » de TAP
- ➔ **Sont plutôt favorables à la mise en place de TAP en fin d'après midi, 2 fois 1h30 par semaine**
- ➔ **Ne sont pas favorables à la solution des 45 minutes par jour**

Les représentants des parents d'élèves :

- Jugent que les enfants sont moins concentrés en fin d'après midi et au contraire plus concentrés en début d'après midi.
- Pensent que les enfants seront trop énervés pour reprendre l'enseignement après les TAP
- Ne veulent pas que les maternelles soient « privés » de TAP
- Mais souhaitent au moins que les grandes sections participent aux TAP
- Estiment que 1h30 est un temps plus adapté s'il faut changer de locaux, préparer les enfants, une salle...
- ➔ **Sont plutôt favorables à la mise en place de TAP en fin d'après midi, 2 fois 1h30 par semaine ou 3 fois 1h00 par semaine**
- ➔ **Ne sont pas favorables à la solution des 45 minutes par jour**

La mairie :

- Estime que la priorité doit être, comme le stipule la réforme, le rythme de l'enfant.
 - Est plutôt favorable à ce que le rythme de la journée soit le même toute la semaine,
 - Estime que les maternelles (TPS, PS et MS) ne doivent pas être impactés par la réforme ; leur temps de sieste et leur temps d'enseignement doivent rester prioritaires par rapport aux TAP.
-
- ➔ **Est plutôt favorable à la mise en place de TAP en début d'après midi, 3 fois 1h00 par semaine**
 - ➔ **N'est pas favorable à la solution des 45 minutes par jour**

Conclusion:

- Une nouvelle réunion sera fixée le mardi 5 novembre, après les vacances scolaires, afin d'entériner le choix des horaires.
- Le maire invite les enseignants ainsi que les parents d'élèves à réfléchir :
 - aux propositions qui ont été faite à savoir 2 fois 1h30/semaine ou 3 fois 1h00/semaine (début ou fin d'après midi)
 - Aux activités qui pourraient être proposées
- La mairie organisera également une réunion avec tous les parents d'élèves (mi novembre)